

Réunion annuelle de la Commission de Suivi de Site

SMURFIT KAPPA/DALKIA de Biganos

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

BIGANOS (33)

Mercredi 8 décembre 2021 – 09 h 00

Liste des participants

Collège « Administration de l'État »

Ronan LEAUSTIC Sous-Préfet d'Arcachon
Céline FANZY DREAL-UD33
Olivie rPAIRAULT DREAL-UD33
Jérémy CORSAN DREAL-UD33

Conseil départemental

ARS

DDTM, SDIS (Commandant CUISINIER), Gendarmerie,

Collège « Collectivités territoriales »

SIBA : Sabine Jeandenand

Mairie de Biganos : Georges Bonnet

Collège « Exploitants »

SMURFIT

Rémi POIRSON : Président Smurfit Kappa Kraft France

Bruno TORMEN : Directeur Usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Laure CROUZET : Manager Développement Durable Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Damien LARRIEU- MANAN : Manager Communication et Formation Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Philippe DUTEIL : Président Smurfit Kappa Comptoir du Pin

DALKIA :

Sébastien Fabre : Directeur de site

Intervenants pour SMURFIT

Simethis : Florent Copeaux

Aquabio : Belinda Verdier

Collège « Riverains »

Xavier GORRICHON : Représentant du personnel Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Dominique BESSON : Représentant du personnel Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Guillaume LENOIR : Représentant du personnel Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Astrid Testamalle Martin : représentant du personnel DALKIA

CEBA/Sepanso : Jacques Storelli

Courant d'Eyre : Sandra Bacle

Parc Marin,

Pêcheurs en mer

H2COM

Rédaction de compte rendu

Ordre du jour

1. Bilan du suivi faune-flore par SIMETHIS
2. Présentations SMURFIT et Dalkia (Synthèse des bilans d'exploitation et de l'autosurveillance 2019-20-21 et Information rapide sur les principaux axes de travail en 2022)
3. Présentation DREAL (Bilan 2019-20-21 de l'action de l'inspection des IC et Information rapide sur les principaux sujets abordés en 2022)
4. Echanges avec la salle

Documents associés

Annexe I : Présentation CSS SKCP

Annexe II : Présentation Dalkia Commission de Site – CSS

Annexe III : Présentation DREAL

09 h 00 – Début de la réunion

Présentation SMURFIT KAPPA – Bilans et axes de travail

Deux représentants de la société SMURFIT KAPPA présentent ce point.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Bruno Tormen)

Commence par présenter les résultats généraux de la société SMURFIT KAPPA, en abordant la production et la vente de papier, le chiffre d'affaires, ainsi que l'investissement.

Une Représentante, société SMURFIT KAPPA (Laure Crouzet)

Présente les résultats environnementaux, en abordant les rejets aqueux (pH, demande biologique en oxygène, matières en suspension et demande chimique en oxygène), les rejets atmosphériques à la chaudière 10 (poussières, oxydes d'azote, oxydes de soufre) et au four à chaux (poussières, oxydes d'azote), puis les déchets dangereux (traitement externe en filière agréée), non dangereux (valorisation en filière agréée) et issus du traitement des papiers-cartons récupérés (installation de stockage de déchets non dangereux in situ).

Elle souligne ensuite la très bonne évolution en interne du suivi réglementaire, et évoque les sujets en cours et à venir concernant la maîtrise opérationnelle, les rejets aqueux, la thématique air et odeur, les déchets, et la thématique faune et flore. Elle aborde ensuite les réponses aux questionnements des parties intéressées au sujet des poussières, du bruit et des odeurs, ainsi que les inspections de la DREAL.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Damien Larrieu-Manan)

Poursuit la présentation sur les parties intéressées en évoquant l'intégration territoriale au travers des relations avec les élus locaux, de l'accueil des nouveaux Boïens, de l'ouverture du site au public avec des visites thématiques, du soutien aux associations locales, des actions de solidarité avec la création d'un village d'enfants, et du soutien à des initiatives valorisant des atouts locaux.

Une Représentante, société SMURFIT KAPPA (Laure Crouzet)

Expose le chantier, lancé huit ans auparavant, de phytoremédiation du bassin Saugnac, méthode douce et naturelle se traduit par un assèchement du bassin et un développement des plantes pour dégrader les résidus d'hydrocarbures. Elle présente ensuite le suivi, les objectifs ainsi que les très bons résultats, et annonce une fin de réhabilitation pour 2022-2023.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Bruno Tormen)

Présente les investissements environnementaux. Il commence par rappeler le fort support du groupe en 2019-2020 pour implémenter les meilleures techniques disponibles, en prenant l'exemple des investissements pour la machine 5 avec des effets positifs en termes d'économie d'énergie, de réduction de la consommation d'eau et d'émissions sonores, avant d'évoquer le projet de stripping des condensats permettant d'éliminer des micropolluants et de capter une partie des gaz. Il ajoute

qu'il s'agit en année 2021 de s'approprier les nouveaux outils. Il évoque ensuite la réactivation du transport de bois par fret ferroviaire, permettant de réduire l'équivalent de 250 camions par mois, ainsi que la volonté du groupe pour 2022 de développer le fer pour l'expédition du papier.

Il expose ensuite le passage d'une usine isolée dans la forêt à une usine intégrée au cœur de Biganos et souligne les problématiques de l'odeur et du bruit qui sont traitées par des investissements et qui font l'objet d'échanges avec les riverains.

Il conclut en insistant sur la fin de la vague importante d'investissements entre 2012 et 2020 ayant permis de réduire les impacts environnementaux, sur les axes de travail pour les années 2021 à 2025, et sur les développements à mettre en œuvre dans un contexte économique et local difficile.

Présentation DREAL – Bilan de l'action de l'inspection des IC

Une représentante de la DREAL Nouvelle-Aquitaine présente ce point.

Une Représentante, DREAL Nouvelle-Aquitaine (Céline FANZY)

Commence la présentation en abordant la situation administrative et la réglementation des installations et des conditions d'exploitation sur le site de SMURFIT KAPPA. Elle rappelle la prise de l'arrêté préfectoral d'autorisation en 2010 puis évoque les nombreux arrêtés préfectoraux complémentaires en listant les plus récents, de 2018 à 2021 (stockage de carbonate de calcium, directive européenne IED sur les émissions industrielles, ajout de la machine 5, Plan de modernisation des installations industrielles PM2I, la rénovation des installations de térébenthine et l'ajout du stripping des condensats).

Elle détaille ensuite les quatre inspections réalisées entre 2019 et 2021, concernant la revue des prescriptions de l'arrêté préfectoral de 2010, le Plan de modernisation des installations industrielles, la gestion des produits chimiques sur le site dans le cadre d'une inspection inopinée, ainsi que le respect des émissions dans l'eau et l'air pour l'année 2020. Les écarts ont tous été solutionnés ou sont en cours de résolution.

Elle aborde ensuite les actualités des années 2020 et 2021, en évoquant la diminution du volume de la rubrique 4510-2 (cuve de javel), la directive européenne sur les émissions industrielles et la dérogation jusqu'à fin avril 2021 pour les émissions d'oxydes d'azote dans l'air, de DCO et de MES dans l'eau, ainsi que la réduction du stockage de carbonates dans trois zones, avec un retard prévu pour la zone 3.

Elle présente ensuite les axes de travail pour l'année 2022 : l'inspection relative au bilan des émissions dans l'air et l'eau, l'inspection de suivi de l'état des rétentions (action régionale), ainsi que le dépôt d'un dossier d'autorisation environnementale avec des aménagements prévus pour l'exploitant.

Questions-réponses

Un Intervenant (Jacques Storelli)

Demande des précisions sur le périmètre de l'étude odeurs.

Une Représentante, société SMURFIT KAPPA (Laure Crouzet)

Répond qu'un travail sur le cahier des charges est en cours et qu'il s'agit des émissions diffuses de composés odorants soufrés dans le périmètre de l'usine, l'extension à la ville étant en réflexion.

Un Intervenent (Jacques Storelli)

Souligne la sensibilité d'habitants identifiés. Il évoque la surprise des nouveaux arrivants mais souligne que la question des odeurs dépasse Biganos. Il salue la réduction incontestable des odeurs depuis trente ans notamment grâce au stripping, à laquelle est surtout sensible la population estivale. Il propose d'élargir l'étude, qui porte sur une question importante.

Il demande des précisions sur les deux dysfonctionnements évoqués, concernant une unité de traitement des eaux et le four à chaux.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Bruno Tormen)

Évoque l'abattage des poussières et indique que plusieurs paramètres ont impacté en 2019 l'efficacité du four à chaux, notamment concernant la stabilité du four, même si le flux autorisé n'a pas été dépassé pour cette unité importante qui produit quotidiennement 250 tonnes de chaux. Il explique qu'il s'agit de dysfonctionnements mécaniques et du vieillissement du matériel, en précisant que le capteur de détection de flamme en fin de vie, qui impliquait des coupures d'alimentation, a été remplacé. Il ajoute que le four a bénéficié d'un investissement majeur de 750 000 euros en 2021 pour y installer des chaînes afin d'améliorer le transfert thermique et la transformation des carbonates en chaux, ce qui a bouleversé les repères de conduite et entraîné des dépassements autorisés, décalant la moyenne annuelle, même si une solution a été trouvée pour un retour à la normale.

Il aborde l'autre dysfonctionnement, en cours de résolution, concernant l'abattage de la demande chimique en oxygène (DCO), qui représente la matière organique dans les effluents, au moyen d'un méthaniseur rempli de bactéries en anaérobie, permettant de dégrader cette matière. Il explique que la forte hausse de leur taux de mortalité en octobre et novembre a causé une hausse de la DCO pendant quelques semaines et que cet incident, qui a été déclaré, a été résolu en procédant à un rechargement de bactéries provenant d'Allemagne, permettant de refaire fonctionner le méthaniseur.

Un Intervenent (Jacques Storelli)

Demande à quoi seront affectés les 30 millions d'euros d'investissement restants.

Le Directeur général, SMURFIT KAPPA (Rémi Poirson)

Indique que l'ensemencement du méthaniseur a coûté 500 000 euros. Il explique ensuite que sur les 250 millions d'investissement, 200 millions d'euros ont été réalisés, sans compter les 19 millions d'euros relatifs à l'entretien régulier du site. Il ajoute que l'objectif est d'investir 200 millions d'euros sur cinq ans et d'être le plus performant possible pour faire de la société le fleuron de l'industrie de production de papier kraft en Europe, en allant au-delà de la réglementation, en baissant les consommations d'eau et l'empreinte environnementale. Il rappelle que l'entreprise fait partie des quatre papeteries figurant parmi les trente plus importants émetteurs de

CO₂ de France. Il souligne la méconnaissance du procédé kraft et de l'usage de la biomasse, ce qui justifie le travail de communication effectué par la société.

Il indique par ailleurs que le plastique, qui est présent dans le papier à hauteur de 10 %, n'est pas nécessaire pour produire le papier. Il ajoute que la Chine a arrêté d'importer la matière première qui arrivait en France en raison de l'importance du taux de plastique contenu dans le papier. Il recommande de traiter ce sujet qui n'est pas assez évoqué.

Il annonce l'objectif d'acheter moins de gaz naturel et d'être totalement autonome en termes d'énergie. Il vante également les mérites du méthaniseur, qui produit du biogaz. Il invite les participants à la réunion à lire les engagements de la société à horizon d'une vingtaine d'années en matière d'amélioration des performances par rapport aux exigences environnementales.

Un Intervenant (Olivier Pairault)

Affirme, concernant le dysfonctionnement de l'électrofiltre, que les valeurs limites d'émissions règlementaires n'ont jamais été dépassées, ce qui n'a eu aucune incidence règlementaire et sanitaire.

Présentation Dalkia – Synthèse des bilans d'exploitation 2019-2021

Le Directeur de site, entreprise Dalkia, présente le point.

Le Directeur de site, entreprise Dalkia

Commence par faire une présentation générale de Dalkia sur le site SMURFIT KAPPA. L'entreprise produit de l'électricité et de la vapeur à partir de chaudières biomasse et au travers de turboalternateurs, ainsi qu'au moyen de chaudières au gaz de secours. L'installation est soumise à autorisation selon différents arrêtés.

Il présente le bilan d'approvisionnement 2019-2020 en tonnage et en énergie pour la biomasse usine, la biomasse forestière et la biomasse de récupération. Il explique la baisse des besoins en 2020 et que le fonctionnement en 2021 s'est fait sur les bases de 2019.

Il aborde les performances pour 2019, 2020 et 2021. Il constate le respect de tous les critères (efficacité énergétique, disponibilité horaire équivalent pleine puissance, énergie non renouvelable), avec des variations suivant les années, et décrit les économies de CO₂ réalisées en 2019 et 2020.

Il présente les rejets atmosphériques de la chaudière biomasse en 2019 et 2020, dans le cadre de contrôles continus et de contrôles ponctuels, et note le respect des valeurs limites d'émission (moyenne mensuelle). Il relève pour 2020 un nombre de jours d'indisponibilité des équipements de mesure inférieur à 2019. Il présente ensuite les rejets pour 2021 et explique que la concentration mesurée des poussières, après une hausse en 2020, est revenue sous les 5 mg/Nm³. Il évoque enfin les rejets atmosphériques des chaudières secours en 2021 et constate le respect des valeurs limites.

Il évoque les rejets aqueux dans les réseaux d'eaux usées en 2019 et 2020, et note deux dépassements, concernant le paramètre température en 2019 et le paramètre MES en 2020.

Il fait un point sur les cendres rejetées en 2019 et 2020 par la chaudière à lit fluidisé, qui émet des cendres volantes valorisées en agriculture et de plus en plus en cimenterie (75 %) et des cendres sous foyer valorisées en technique routière (25 %). Il donne ensuite le détail des déchets sur ces deux années.

Il présente le bilan agronomique de la campagne d'épandage 2019-2020, en expliquant la fabrication du mélange, fait de cendres et de compost, et destiné à être épandu dans une zone autorisée en Gironde et dans les Landes.

Il conclut en listant les événements liés à l'hygiène et à la sécurité qui ont eu lieu entre 2019 et 2021, concernant le bruit, l'absence d'incidents, la mise en conformité, le remplacement des manches du filtre, et la requalification des équipements sous pression.

Présentation DREAL – Bilan de l'action de l'inspection des IC

Un représentant de la DREAL Nouvelle-Aquitaine présente ce point. (Jérémy CORSAN)

Un Représentant, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Présente tout d'abord la situation administrative du site, autorisé en 2010 par arrêté préfectoral et ayant fait l'objet de deux arrêtés complémentaires (épandage de cendres, IED).

Il détaille les inspections réalisées de 2019 à 2021. Il s'agissait d'une inspection sur site et du contrôle inopiné des rejets de la chaudière biomasse en 2019, du contrôle de l'autosurveillance en 2020, d'une inspection sur site, du contrôle de l'autosurveillance et d'une mesure périodique de la chaudière biomasse et des chaudières de secours en 2021.

Il conclut en abordant le bilan quantitatif (biomasse, cendres) et qualitatif (produits, sols, suivi des grains) des épandages pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Questions-réponses

Un Représentant de la CEBA (Jacques Storelli)

Aborde les questions d'épandage dans des zones naturelles, en particulier dans des exploitations agricoles dédiées à la nourriture animale. Il salue le passage de 100 à 25 % de cendres valorisées dans cette filière, en ne se satisfaisant pas de l'introduction, certes dans un cadre réglementaire, d'arsenic-sélénium et de furanes dans la terre d'un bassin versant sur lequel se trouvent des ostréiculteurs. Il demande quel est l'objectif prévu dans un an.

Le Directeur de site, entreprise Dalkia (Sébastien Fabre)

Répond qu'il est prévu un taux compris entre 10 et 15 % en 2023 et qui passera à 0 % à partir de 2024, compte tenu de la fin de l'arrêté d'épandage cette année-là. Il

ajoute que la valorisation se fait de plus en plus en cimenterie, à hauteur de 16 000 tonnes par an, ce qui demande du temps pour trouver des partenaires, si possible dans une certaine proximité pour éviter les longs transports. Il précise qu'il est prévu une valorisation à 100 % en cimenterie ou en technique routière à partir de 2024.

Le directeur de site entreprise Dalkia (Sébastien Fabre)

Indique que les dépassements journaliers des polluants n'en étaient pas réellement, expliquant qu'il s'agissait d'un problème d'analyse lié à une erreur de correction de la concentration effectuée par la sonde d'oxygène. Il ajoute que le problème de fiabilité de la sonde a été résolu.

Monsieur le Sous Préfet

Constata l'épuisement de l'ordre du jour et l'absence de questions diverses. Il remercie tous les participants pour leur présence et leur intérêt pour cette réunion, qui constitue un moment très important pour l'ensemble des acteurs impliqués. Il confirme que cette réunion se tiendra annuellement pour assurer un suivi, répondre aux questions et partager sur ces sujets majeurs. Il se réjouit par ailleurs de la diversité des acteurs présents. Il remercie la Mairie de Biganos pour son accueil. Il lève la séance.

Clôture de la réunion à 11 h 25.

**OPEN THE
FUTURE**

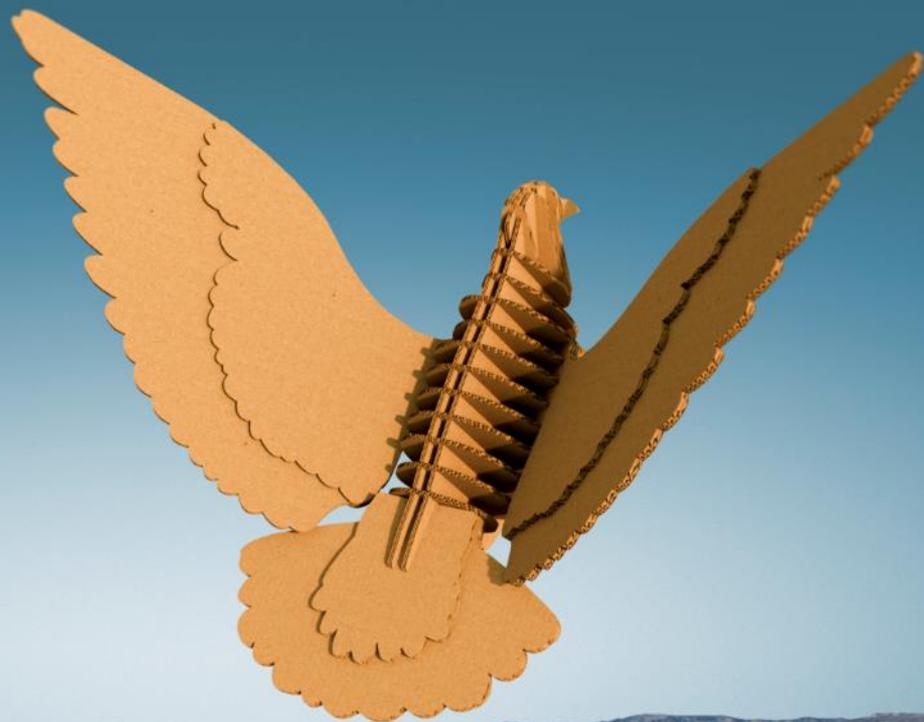
A blue arrow pointing to the right, containing the text "OPEN THE FUTURE". The word "OPEN" is in blue, and "THE FUTURE" is in white. The background of the arrow is a dark blue gradient with a subtle starry pattern.

Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Résultats & Situation Environnement 2018-2021

Commission de Suivi de Site SKCP-Dalkia
Usine de Fabrication, Biganos

8 Décembre 2021



Sommaire

- ▶ **Résultats Généraux**
- ▶ **Résultats Environnementaux / Suivi réglementaire**
- ▶ **Phyto-remediation du Bassin Saugnac**
- ▶ **Les investissements Environnementaux**

- ▶ **Conclusion**



Résultats Généraux



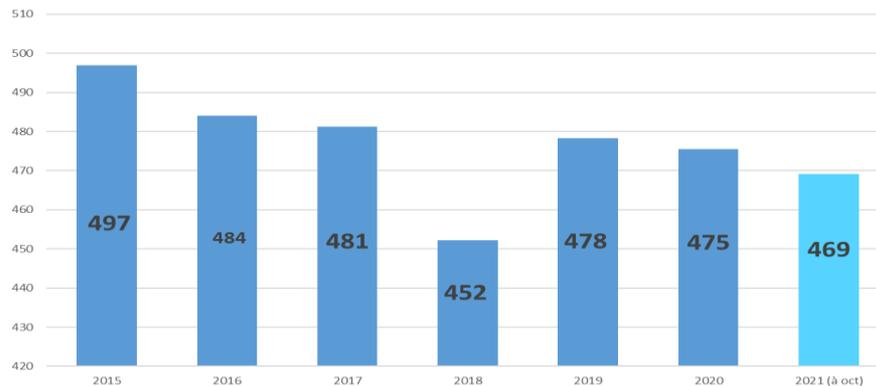
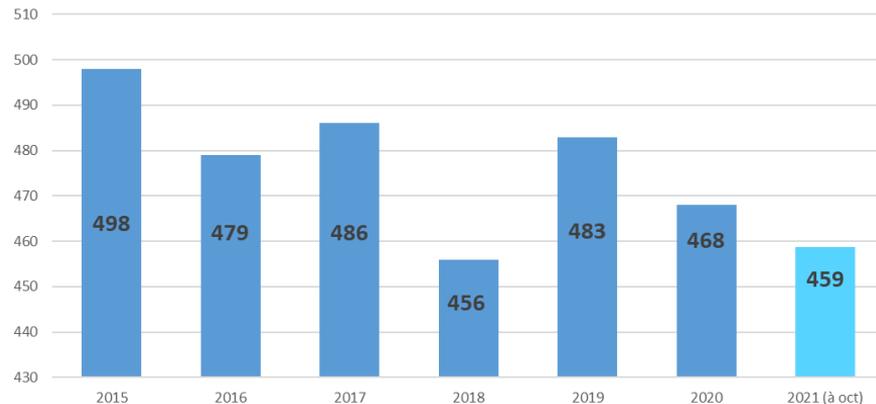
Résultats Généraux

► Production Papier (Kt)

- Une année 2020 impactée par la reconstruction de la machine 5 (3 mois d'arrêt d'une des deux lignes de production) et la crise sanitaire (des pertes de production liées à l'absentéisme)
- L'année 2021 montre une amélioration substantielle (prévisions supérieures à 550 000 tonnes)

► Ventes Papier (Kt)

- Un marché porteur qui absorbe les augmentations de production (impact du e-commerce et substitution du plastique par le papier)



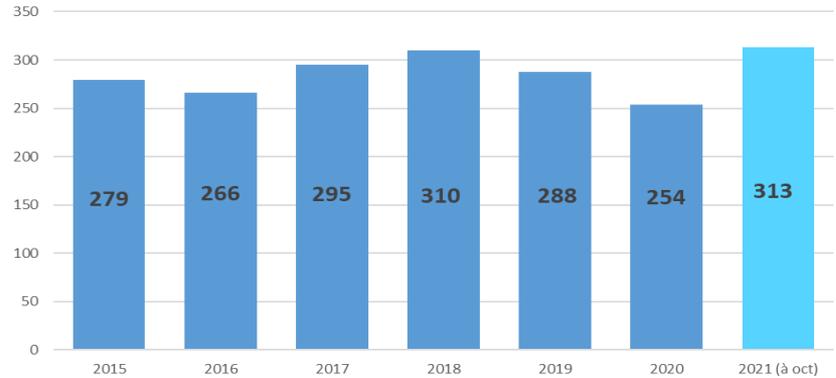
Des résultats qui soutiennent l'investissement

► Chiffre d'Affaires (m€)

- Une année 2020 impactée par un arrêt technique et la reconstruction de la machine 5 (baisse des volumes)

► Résultats / Investissements (m€)

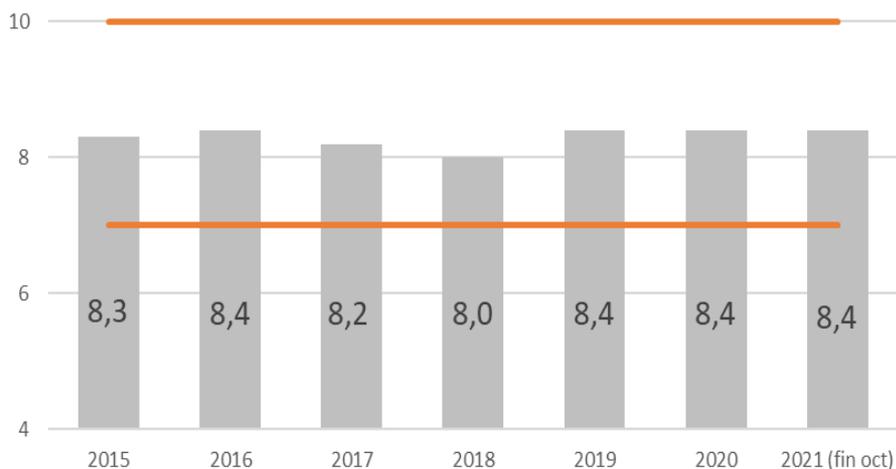
- Un investissement majeur sur la MAP5 qui démontre le soutien du Groupe SK.
- Dynamique maintenue en 2021 sur l'investissement, soutenue par un marché porteur



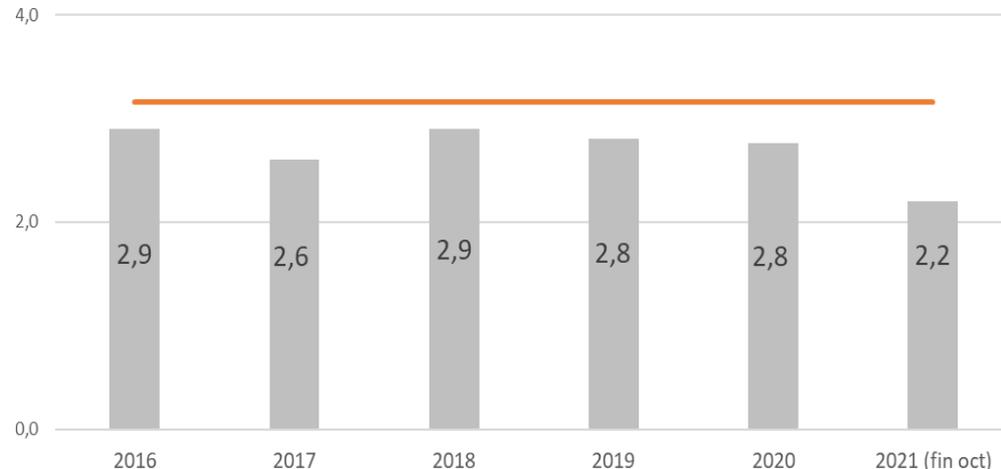
Résultats Environnementaux Suivi réglementaire

Résultats Environnementaux : Rejets Aqueux

▶ **pH** (— valeurs limites entre 7 et 10)

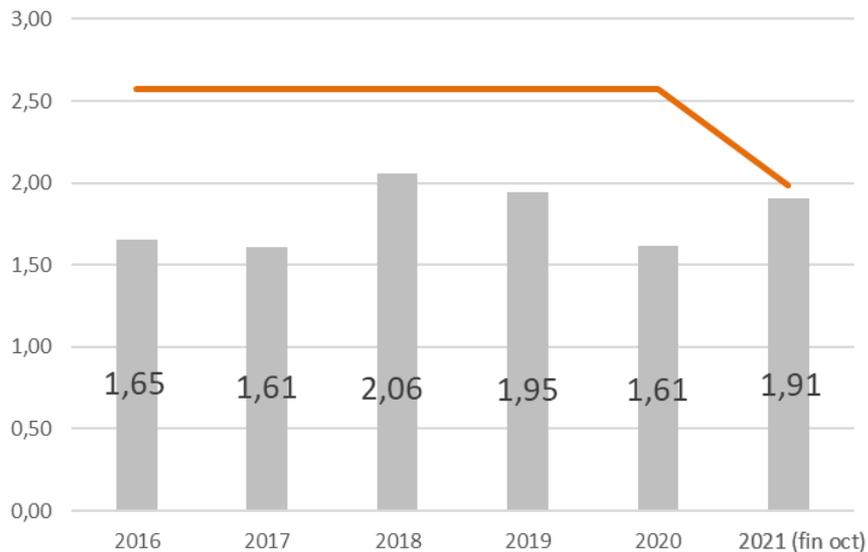


▶ **Demande Biologique en Oxygène (T/j / — limite annuelle)**

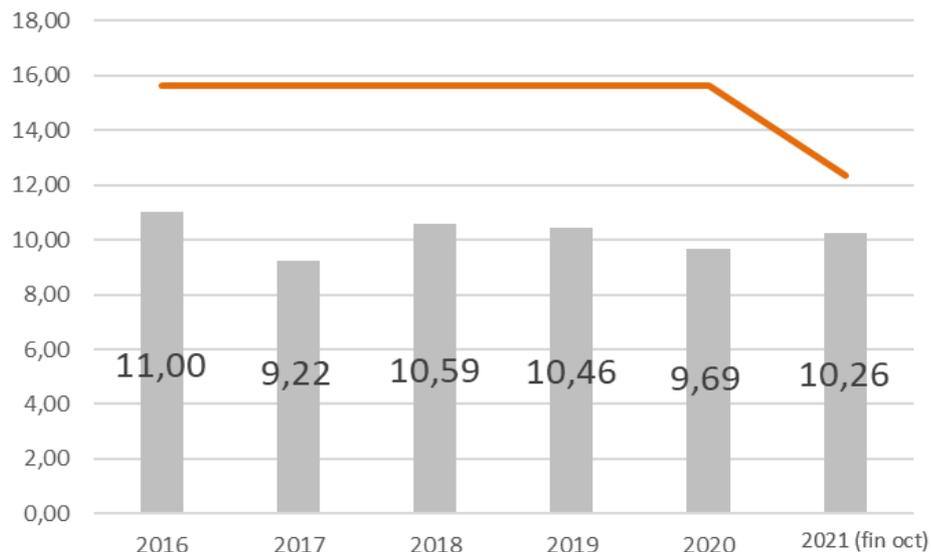


Résultats Environnementaux : Rejets Aqueux

▶ Matières en Suspension (T/j / — niveau BREF)



▶ Demande Chimique en Oxygène (T/j / — niveau BREF)

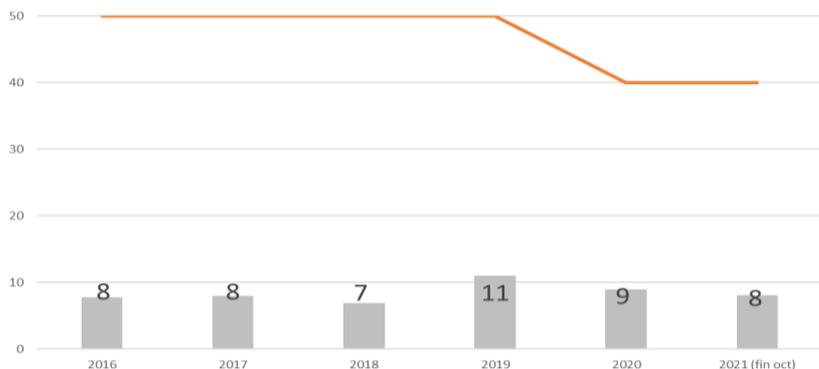


▶ **NOTA Nov 2021** : Incident au niveau d'1 des 2 filières de la STEP entrainant des dégradations des résultats sur cette période. Des actions ont été déployées de façon à revenir rapidement à la normale. Des points réguliers sont réalisés avec la DREAL et le SIBA ; un REX sera transmis en suivant.

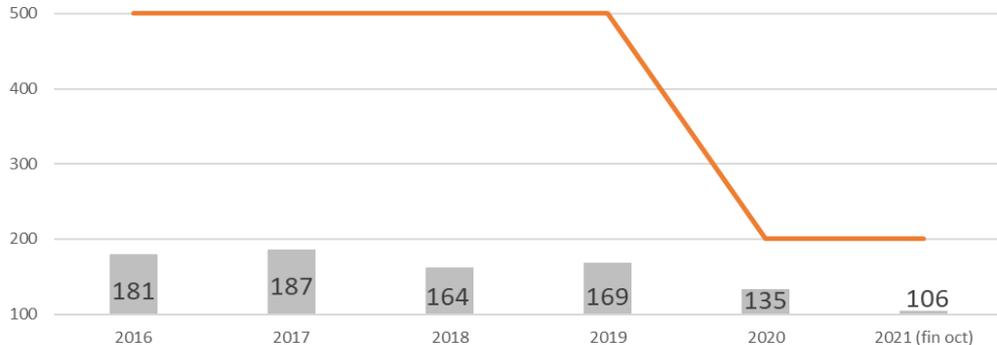
Résultats Environnementaux : Rejets atmosphériques

Chaudière 10

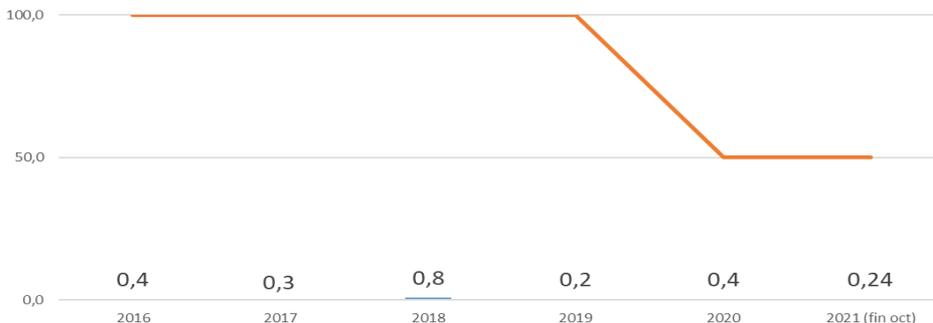
▶ Poussières (mg/Nm^3 à 6% O_2 – limite : 50 → 40 mg/Nm^3)



▶ Oxydes d'Azote (NOx) (mg/Nm^3 à 6% O_2 – limite : 500 → 200 mg/Nm^3)



▶ Oxydes de Soufre (SO_x) (mg/Nm^3 à 6% O_2 – limite : 100 → 50 mg/Nm^3)

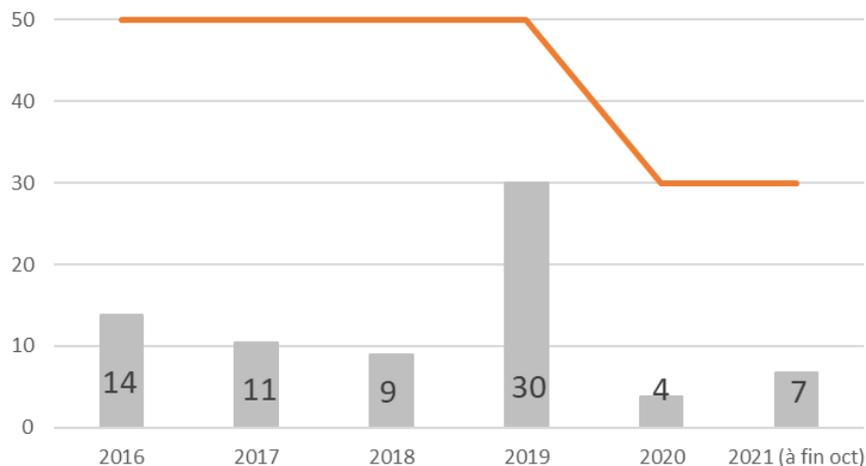


Résultats Environnementaux : Rejets atmosphériques

Four à chaud

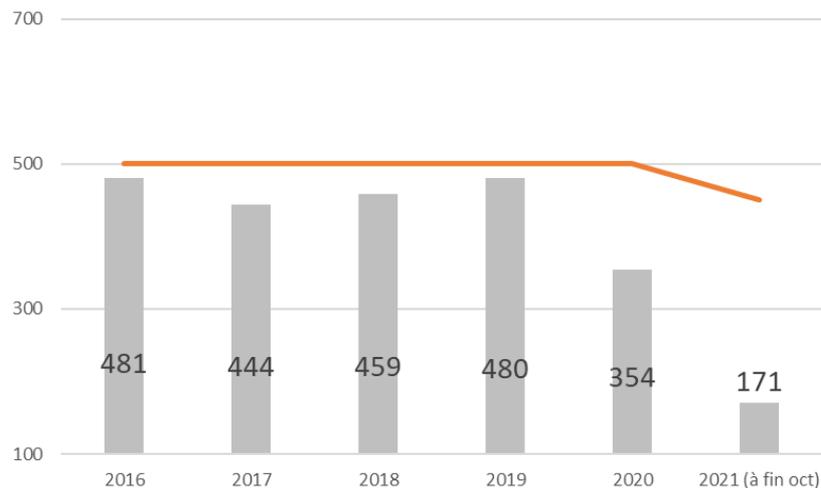
► Poussières

(mg/Nm³ à 6% O₂ – limite : 50 → 30 mg/Nm³)



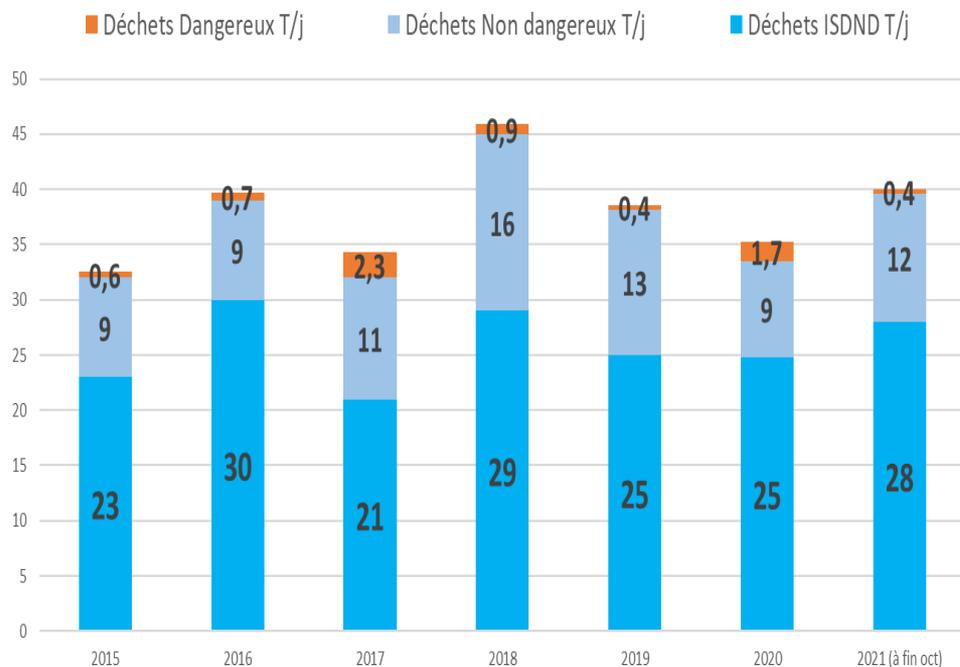
► Oxydes d'Azote (NO_x)

(mg/Nm³ à 6% O₂ – limite : 500 mg/Nm³ → 450 mg/Nm³)



Résultats Environnementaux : Déchets

Filières de traitements des déchets collectés (hors cendres biomasse et carbonates)



▶ ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux in-situ) :

- Déchets issus du traitement des Papier-Cartons Récupérés
- Evolution stable des déchets plastiques stockés
- Pas de production de biogaz

▶ Déchets Non Dangereux (valorisation en filière agréée):

- Ferrailles
- Refus process
- Boues de STEP + écorces

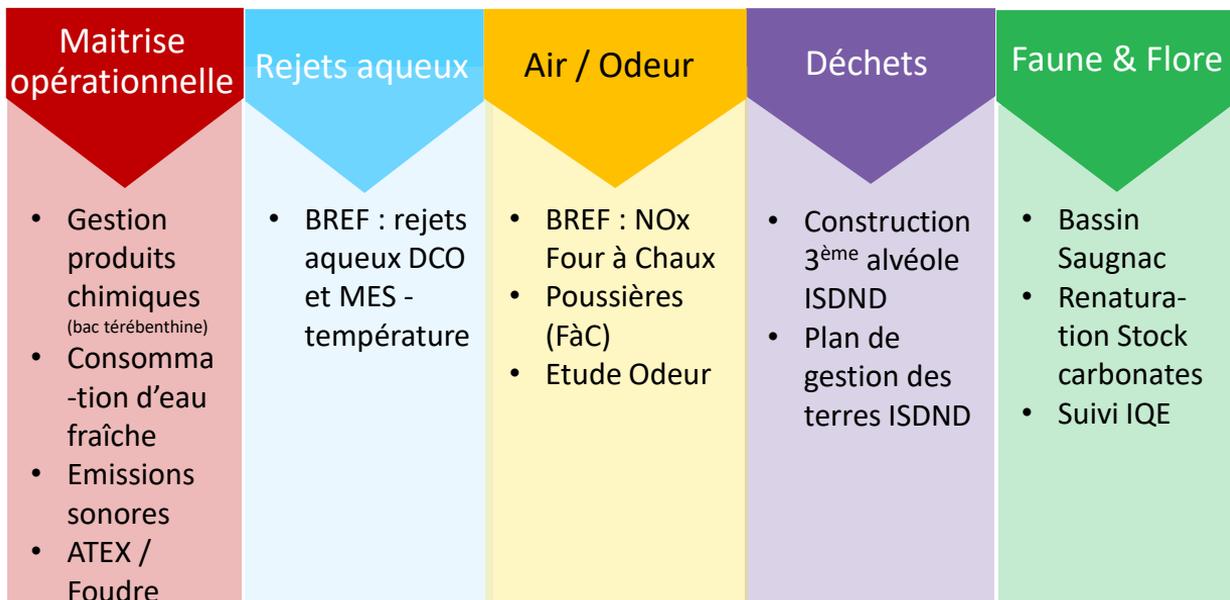
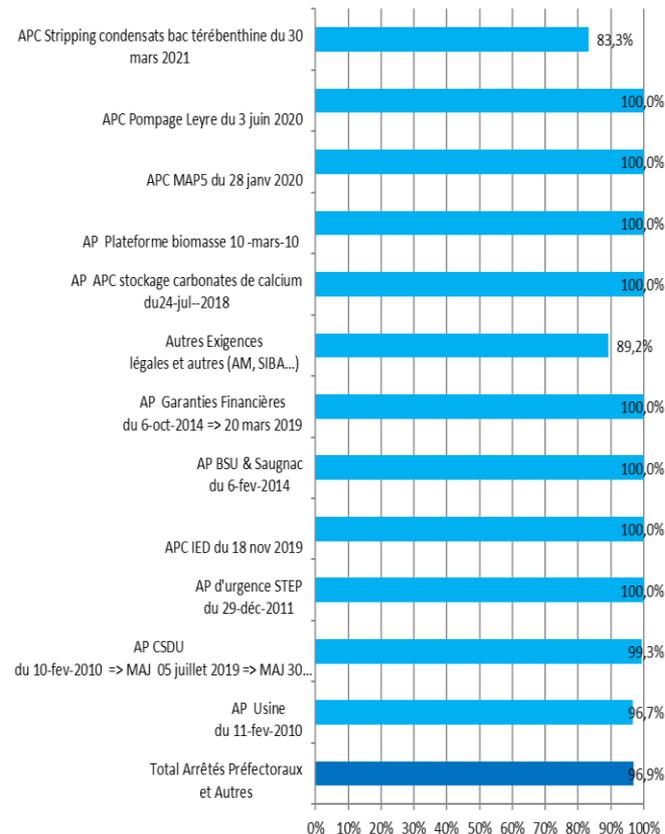
▶ Déchets Dangereux (traitement externe en filière agréée) :

- Liqueurs et Produits chimiques
- Chiffons gras, huiles usagées
- Piles et accumulateurs
- D3E (déchets électriques, électroniques..)
- DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux ...)
- 2020 : augmentation en lien avec l'arrêt technique avec remise à niveau MAP5

Suivi réglementaire environnement

Suivi des évolutions règlementaires

- ▶ Très bonne évolution du suivi réglementaire
- ▶ Sujets en cours et à venir :



Parties Intéressées Environnement

A l'écoute des parties intéressées

▶ Questionnements / Actions :

- Poussières : dysfonctionnement électrofiltres chaudière et four à chaux → actions de fiabilisation des systèmes de traitement
- Bruit : alarmes, fond sonore usine et trafic routier → réglages alarmes et campagnes de mesures de bruit chez 2 riverains, et sensibilisation auprès des transporteurs
- Odeurs usine (process) → étude odeur planifiée

▶ Inspections DREAL :

• 2018 :

- 10/07 : IED
- 18/10 : Activité globale Usine

• 2019 :

- 27/06 : Activité globale Usine
- 12/11 : Bacs de stockage

• 2020 :

- 03/06 : Gestion des stocks de produits chimiques
- 03/06 : Gestion de l'ISDND
- 06/07 : Activité globale Usine

• 2021 :

- 12/02 : Stripping des condensats
- 08/12 : Gestion de l'ISDND

Parties Intéressées Environnement

Intégration locale

Une entreprise partenaire de son territoire :

- Rencontres régulières avec les **élus locaux** : Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, SIBA, COBAN et Ville de Biganos pour renforcer l'intégration de l'usine à son environnement institutionnel.
- **Participation à l'accueil des nouveaux Boïens avec la Mairie** : 100 participants / 30 visites de l'Usine programmées
- **Ouverture au public** : accueil de 2 500 visiteurs/an associations locales, clients nationaux et européens et tourisme industriel : présence de l'usine dans le Guide du Routard visites d'entreprises de Nouvelle-Aquitaine.
- Thématiques visites : production d'un papier offrant une solution alternative aux emballages plastiques, économie circulaire, énergie verte, régénération des produits chimiques, investissements industriels dans les Meilleures Technologies Disponibles pour réduire l'impact du site, emploi local ...
- **Soutien au tissu associatif local** : renforcement des partenariats de proximité en lien avec la pratique sportive chez l'enfant/adolescent.
- **Actions de solidarité** : création d'un village d'enfants à Sablons (33) pour maintenir le lien entre les fratries placées par l'Aide Sociale à l'Enfance (54 enfants concernés).
- **Soutien à des initiatives valorisant des atouts locaux** : Elsa Gaubert (championne internationale de Kayak, Le Teich), Jean Jacques Sabin (traversée de l'Atlantique à la rame en solitaire, originaire d'Ares).



Phytoremédiation du Bassin Saignac

Phytoremédiation du Bassin Sagnac

Une décontamination naturelle

- ▶ Suivi de l'évolution des sols/sédiments en surface et profondeur ainsi que de la biomasse produite avec une **fin de rehabilitation pour 2022-2023**
- ▶ **Objectifs :**
 - 90% d'abattement moyen en surface
 - 70% d'abattement moyen en profondeur
- ▶ **Résultats :** L'abattement global de la pollution à ce jour est de l'ordre de **87 % sur l'ensemble du bassin.**



Les investissements environnementaux

Des investissements continus

Assurer le développement durable du site

- ▶ **2019 – 2020** : le fort support du groupe pour pérenniser le site et implémenter les meilleures techniques disponibles
 - Un **ATUS structurant en janvier 2020**
 - Investissement majeur sur la **M.A.P 5** : 58 M€
 - Economies d'énergie : Vapeur et Electricité
 - Réduction de la consommation d'eau et des rejets aqueux à la tonne de papier produite
 - Emissions sonores : mise en place d'équipements répondant aux technologies les plus performantes
 - **Projet : Stripping des condensats (11,5 M€)**, impact positif sur la qualité des effluents et l'empreinte olfactive de l'usine
- ▶ **2021** : Une année pour s'approprier les nouveaux outils et préparer le nouveau plan à 5 ans



Des investissements continus

Transport et Environnement – Optimisation des Flux routiers

2020-2021 : Réactivation du transport de bois par fret ferroviaire

- Avec aide de la Région Nouvelle Aquitaine : remise en place de l'approvisionnement complémentaire en bois de l'usine via 3 trains hebdomadaires
- Investissement infrastructure : 750 K€
- **Un impact positif sur l'environnement : équivalent de 250 camions / mois**



D'une usine isolée à une usine intégrée

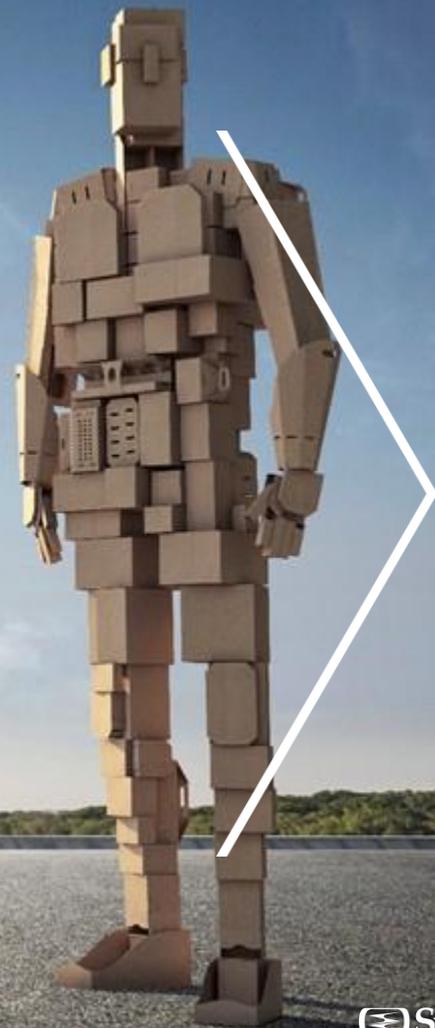
Un sujet pris en compte

L'intégration de l'usine :

- ▶ Une usine **longtemps au milieu de la forêt, aujourd'hui au cœur de la ville** de Biganos
- ▶ **Démographie** : 3 344 habitants en 1954 → 10 921 habitants (source INSEE)
- ▶ Une **problématique odeur** qui est gérée, en partie, par **l'investissement Stripping**
- ▶ Le **sujet « bruit » émerge**. Ce sujet est pris en considération en lien avec les autorités locales et les parties intéressées.



Conclusion



Conclusion

- ▶ Fin d'une vague importante d'investissements 2012 - 2020 : **200M€**
 - maintenir les équipements en **intégrant les meilleures techniques disponibles** (Bacs de stockage, Chaudière)
 - développer l'activité (Lavage, PM5) tout en **réduisant l'impact sur l'Environnement**
- ▶ Axes de travail pour les prochaines années 2021 - 2025 :
 - Poursuivre la modernisation du site tout en renforçant **l'intégration de l'Entreprise** dans son Environnement :
 - Mise en service du Stripping des condensats
 - Amélioration de la station d'épuration
 - Projet Evaporation et Energie
 - Projet Nouveau stockage de produits finis
- ▶ Développements à mettre en œuvre dans un contexte difficile :
 - **Economique** : Un marché Européen du papier d'emballage en pleine mutation avec une influence forte des pays scandinaves (ajout de capacité par reconversion d'usine).
 - **Local** : Pression urbaine de plus en plus forte, acceptation de l'activité industrielle en recul nécessitant un travail sur l'intégration locale



UNITE DE VALORISATION BIOMASSE DALKIA de FACTURE

Synthèse Bilans d'exploitation 2019 - 2020 - 2021

Commission de suivi de site (CSS) – Biganos, 8/12/2021

Sébastien FABRE – Directeur de site

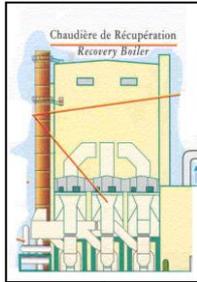


PRESENTATION GENERALE



Smurfit Kappa
Cellulose du Fin

Chaudière liqueur noire
200 MW PCI (existante)

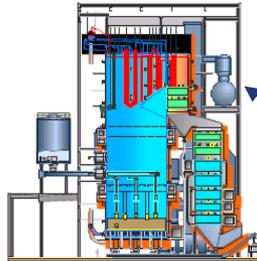


Vapeur 80 bars
450 °C



12 t/h Vapeur
40 bars process

Chaudière biomasse
140 MW PCI (neuve)



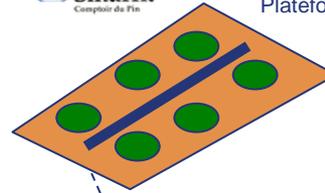
Vapeur 120 bars
520 °C



160 t/h Vapeur
13 bars process

Smurfit
Cellulose du Fin

Plateforme



Silo biomasse
15000 m³



Chaudières gaz secours
3x20 MW PCI (neuves)



Installation ICPE soumise à autorisation selon l' Arrêté ministériel du 3 août 2018 relatif aux installations de combustion d'une puissance thermique nominale supérieure ou égale à 50 MW soumises à autorisation au titre de la rubrique 3110

Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter N°16733 en date du 26 mai 2010

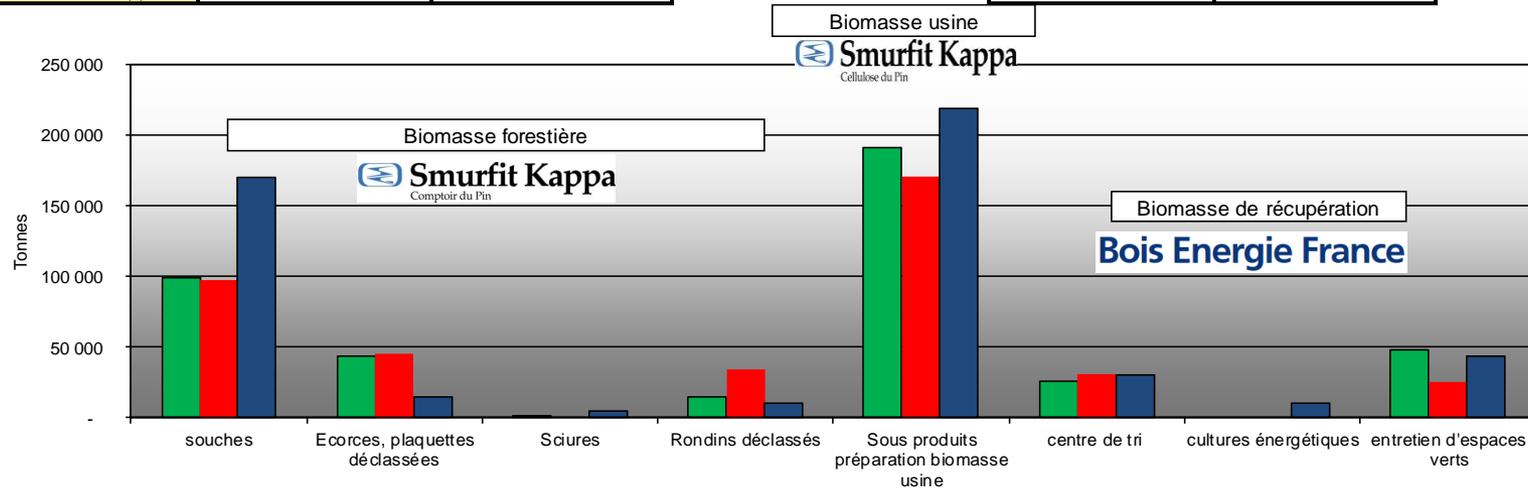
Arrêté de prescriptions techniques du 10 Juillet 2020 suite à instruction du Dossier IED

BILAN D'APPROVISIONNEMENT 2019-2020



	Tonnage réel 2019	Tonnage réel 2020	Quantité attendue - Plan d'appro.
SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN	156 490	176 727	200 000
SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	191 357	170 260	219 000
BOIS ENERGIE France	73 640	56 480	84 000
TOTAL BIOMASSE	421 486 tonnes	403 467 tonnes	503 000 tonnes
Ecart / Plan d'appro.	-81 514 tonnes	-99 533 tonnes	

	Energie réelle 2019	Energie réelle 2020	Quantité attendue - Plan d'appro.
SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN	485 872	526 840	522 919
SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	337 526	316 015	404 518
BOIS ENERGIE France	221 302	166 780	245 000
TOTAL BIOMASSE	1 044 700 MWh	1 009 635 MWh	1 172 437 MWh
Ecart / Plan d'appro.	-127 737 tonnes	-162 802 tonnes	



2019

2020

Attendu

PCI prévu	PCI 2019 réel	PCI 2020 réel
2,33	2,48	2,50
(en MWh / Tonne)		

Des besoins Biomasse 2020 globalement en baisse de 4,3% en tonnage et 3,4% en MWh.

Le Pouvoir Calorifique Inférieur étant stable, l'écart provient essentiellement de la durée de fonctionnement de l'Unité Biomasse plus élevée en 2019 qu'en 2020 (Arrêt Technique pour requalification décennale en 2020).

Fonctionnement de l'unité biomasse en 2021 sur les bases de 2019.

PERFORMANCES 2019



Engagements / Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) :

Respect de tous les critères

→ Efficacité énergétique : **70,85%** pour un objectif de 69,50% et un mini de 62,55%.

→ Disponibilité horaire équivalent pleine puissance :

4 487 heures pour un objectif mini de 4000 heures.

(Effet de l'ajout de 2 cellules aérocondenseur supplémentaires en 2016)

→ % Energie non renouvelable : **1,51%** pour un objectif de 2 % maxi.

Bilan CO₂ global du site 2019 :

→ 408 342 MWh d'électricité produite (46,6 MW moyen)

→ Fourniture de **414 543** tonnes de vapeur à l'usine

Soit **62 317** tonnes de CO₂ évités

→ Conso. interne auxiliaires elec, gaz, personnels, S/traitants et transports matières premières Biomasse pour 19 240 tonnes CO₂.

→ Soit une **économie nette globale de 43 077 tonnes de CO₂ en 2019**



PERFORMANCES 2020



🔴 Engagements / Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) :

Respect de tous les critères

→ Efficacité énergétique : **64,85%** pour un objectif de 69,50% et un mini de 62,55%.

→ Disponibilité horaire équivalent pleine puissance :
4 430 heures pour un objectif mini de 4000 heures.

→ % Energie non renouvelable : **1,54%** pour un objectif de 2 % maxi.

🔴 Bilan CO₂ global du site 2020 :

→ 403 107 MWh d'électricité produite (46,0 MW moyen)

→ Fourniture de **311 259** tonnes de vapeur à l'usine

Soit **45 191** tonnes de CO₂ évités

→ Conso. interne auxiliaires elec, gaz, personnels, S/traitants et transports matières premières Biomasse pour 21 531 tonnes CO₂.

→ Soit une **économie nette globale de 23 660 tonnes de CO₂ en 2020**



PERFORMANCES 2021



Suivi efficacité énergétique année 2021 - 1er janvier au 31 décembre 2021

en MWh		janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	TOTAL
Cible 69,5% (mini 62,55%)	Efficacité énergétique	66,91%	68,03%	59,95%	64,72%	68,25%	63,08%	68,23%	67,82%	60,43%	62,22%	66,91%	#DIV/0!	65,43%
mini 4000 heures	Disponibilité horaire de l'installation équivalent pleine puissance 69,58 MW	430	370	249	368	430	368	445	443	356	415	421	0	4 295
max 2%	% énergie non renouvelable	2,83%	1,15%	4,17%	0,09%	0,41%	1,93%	0,46%	0,02%	0,01%	0,06%	0,24%	#DIV/0!	0,98%

 Engagements / Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) :

Respect de tous les critères à date

→ Efficacité énergétique : **65,43%** à fin novembre 2021 sur les même bases que 2020

→ Disponibilité horaire équivalent pleine puissance : **4 295 heures** à fin novembre pour un objectif mini de 4000 heures.

→ % Energie non renouvelable : **0,98%** à fin novembre pour un objectif de 2 % maxi.



REJETS ATMOSPHERIQUES CHAUDIERE BIOMASSE 2019

CONTROLES CONTINUS

2019	VL horaire	VL mois	Moyenne mensuelle	VL flux annuelle	Flux annuel
	Nb annuel de dépassements	mg/Nm ³	mg/Nm ³	Tonnes	Tonnes
NOx	3	200	169,1	467	333,78
SO ₂	0	200	0	250	4,61
Poussières	3	20	5,3	17	16,07
CO	0	150	53,1	290	109,1

Sur 2019, 7 jours d'indisponibilité des équipements de mesure continue supérieure à 3 heures (pour 10 jours autorisés par an) ont été comptabilisés. De même, nous enregistrons 121,4 heures de temps cumulé d'indisponibilité sur 2019 (pour 120 heures autorisées). Ce léger écart et les 3 dépassements sur les NOx et Poussières sont dû à l'oubli durant 4 jours en « Maintenance » de la baie d'analyses par SECAUTO en Décembre 2019.

	Nb jours limite	Réalisé	Indispo. limite	Réalisé
Dysfonctionnement systèmes de contrôle	10 jours	7 jour	120 heures	121,4 heures



CONTROLES PONCTUELS

Campagne Bureau Véritas du 28&29/03/2019		Limites réglementaires	Moyenne 2019	% de la VL	SOCOTEC du 08/10/2019	Contrôle Dréal inopiné 2019	% de la VL
CO	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	150	44,1	29,40%	41,3	27,53%	
NOx	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	200	167	83,50%	167,8	83,90%	
Poussières	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	20	0,137	0,69%	2,48	12,40%	
SO ₂	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	200	0,819	0,41%	5,43	2,72%	
COVT	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	50	1,03	2,06%	0,80	1,60%	
HAP	ng/Nm ³ à 6% O ₂ sec	10 000	547	5,47%	30	0,30%	
HCl	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	25	0,839	3,36%	2,41	9,64%	
HF	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	5	0,0109	0,22%	0,61	12,20%	
Dioxines	ng/Nm ³ à 6% O ₂ sec	0,1	0,0000914	0,09%	0,00034	0,34%	
Hg	microg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	50	0	0,00%	2	4,00%	
Cd	microg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	50	0,37	0,74%	0,91	1,82%	
Tl	microg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	50	0	0,00%	0,078	0,16%	
Cd + Tl + Hg	microg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	100	0,37	0,37%	2,988	2,99%	
Pb et Composés	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	1	0,00229	0,23%	0,00449	0,45%	
As + Te + Se	microg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	1 000	0,0387	0,00%	0,00029	0,00%	
Sb + Cr + Co + Cu + Sn + Mn + Ni + V + Zn	mg/Nm ³ à 6% O ₂ sec	5	0,212	4,24%	0,365	7,30%	

REJETS ATMOSPHERIQUES CHAUDIERE BIOMASSE 2020



Année 2020		Campagne annuelle BUREAU VERITAS 04 au 07/05/2020					
Paramètre	Concentration	Flux annuel (8500 h)	Flux horaire maximal	Concentration mesurée	AVIS NC/C	Flux horaire mesuré	AVIS NC/C
Poussières	20 mg/Nm ³	17 t/an	7,8 kg/h	9,26 mg/Nm ³	C	1,56 kg/h	C
SO ₂	200 mg/Nm ³	250 t/an	78 kg/h	0,507 mg/Nm ³	C	0,0857 kg/h	C
Nox (jusqu'au 31 décembre 2012)	240 mg/Nm ³	467 t/an	93,6 kg/h				
Nox (à compter du 1er Janvier 2013)	200 mg/Nm ³	389 t/an	78 kg/h	175 mg/Nm ³	C	29,5 kg/h	C
CO	150 mg/Nm ³	290 t/an	58,5 kg/h	74,3 mg/Nm ³	C	12,6 kg/h	C
HAP	0,01 mg/Nm ³		2,5 g/h	0 mg/Nm ³	C	0 g/h	C
COV	50 mg/Nm ³		12,5 kg/h	13,3 mg/Nm ³	C	2,25 kg/h	C
Dioxines	0,1 ng/Nm ³		25,2 µg/h	0,00281 ng/Nm ³	C	0,454 µg/h	C
HCl	25 mg/Nm ³		6,3 kg/h	4,07 mg/Nm ³	C	0,679 kg/h	C
HF	5 mg/Nm ³		1,2 kg/h	0,0363 mg/Nm ³	C	0,00607 kg/h	C
Cd	0,05 mg/Nm ³		2,4 g/h	0,00658 mg/Nm ³	C	1,13 g/h	C
Hg	0,05 mg/Nm ³		2,4 g/h	0 mg/Nm ³	C	0 g/h	C
TI	0,05 mg/Nm ³		2,4 g/h	0,0000605 mg/Nm ³	C	0,0104 g/h	C
Cd, Hg, TI et composés	0,1 mg/Nm ³		12,5 g/h	0,00664 mg/Nm ³	C	1,14 g/h	C
As, Se, Te et composés	1 mg/Nm ³		251,2 g/h	0,00462 mg/Nm ³	C	0,793 g/h	C
Pb et Composés	1 mg/Nm ³		251,2 g/h	0,0382 mg/Nm ³	C	6,56 g/h	C
Sb, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Ni, V, Zn et composés	5 mg/Nm ³		1,25 kg/h	0,937 mg/Nm ³	C	0,161 kg/h	C
Débit nominal des fumées	228 600 Nm ³ /h			224 000 Nm ³ /h			
Vitesse nominale détection des fumées	17 m/s			17,4 m/s	NC		

Les concentrations et flux sont rapportées à une teneur en O₂ de 6%.

REJETS ATMOSPHERIQUES CONTROLES CONTINUS

2020	VL horaire	VL mois	Moyenne mensuelle	VL flux annuelle	Flux annuel
	Nb annuel de dépassements	mg/Nm ³	mg/Nm ³	Tonnes	Tonnes
NOx	2	200	155,3	467	179,54
SO ₂	0	200	0	250	5,74
Poussières	2	20	5,7	17	11,86
CO	1	150	12,2	290	24,64

	Nb jours limite	Réalisé	Indispo. limite	Réalisé
Dysfonctionnement systèmes de contrôle	10 jours	1 jour	120 heures	26,6 heures

Sur 2020, 1 jour d'indisponibilité des équipements de mesure continue supérieure à 3 heures (pour 10 jours autorisés par an) a été comptabilisé.

De même, nous enregistrons 26,6 heures de temps cumulé d'indisponibilité sur 2020 (pour 120 heures autorisées).



REJETS ATMOSPHERIQUES CHAUDIERE BIOMASSE 2021



Année 2021		Campagne annuelle BUREAU VERITAS 14 au 18/06/2021				
Paramètre	VLE mesures périodiques	Flux moyen journalier	Concentration mesurée	AVIS NC/C	Flux horaire mesuré	AVIS NC/C
Poussières	18 mg/Nm ³	4,1 kg/h	3,54 mg/Nm ³	C	0,644 kg/h	C
SO ₂	70 mg/Nm ³	40 kg/h	1,12 mg/Nm ³	C	0,199 kg/h	C
NOx	200 mg/Nm ³	45,7 kg/h	187 mg/Nm ³	C	33,6 kg/h	C
CO	150 mg/Nm ³	34,2 kg/h	69,7 mg/Nm ³	C	12,6 kg/h	C
HAP	0,01 mg/Nm ³	2,2 g/h	0,000041 mg/Nm ³	C	0,00733 g/h	C
COV	50 mg/Nm ³	11,4 kg/h	2,96 mg/Nm ³	C	0,539 kg/h	C
Dioxines	0,1 ng/Nm ³	22 µg/h	0,0000389 ng/Nm ³	C	0,00924 µg/h	C
HCl	12 mg/Nm ³	2,7 kg/h	0,222 mg/Nm ³	C	0,0405 kg/h	C
HF	5 mg/Nm ³	1,14 kg/h	0,0125 mg/Nm ³	C	0,00228 kg/h	C
Cd	0,05 mg/Nm ³	11,4 g/h	0,00154 mg/Nm ³	C	0,331 g/h	C
Hg	0,005 mg/Nm ³	1,14 g/h	0 mg/Nm ³	C	0,024 g/h	C
Tl	0,05 mg/Nm ³	11,4 g/h	0,0000614 mg/Nm ³	C	0,0128 g/h	C
Cd, Hg, Tl et composés	0,1 mg/Nm ³	22 g/h	0,00160 mg/Nm ³	C	0,343 g/h	C
As, Se, Te et composés	1 mg/Nm ³	230 g/h	0,00317 mg/Nm ³	C	0,591 g/h	C
Pb et Composés	1 mg/Nm ³	230 g/h	0,00566 mg/Nm ³	C	1,06 g/h	C
Sb, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Ni, V, Zn et composés	5 mg/Nm ³	1,14 kg/h	0,302 mg/Nm ³	C	0,0064 kg/h	C
Débit nominal des fumées	228 600 Nm ³ /h		215 000 Nm ³ /h			
Vitesse nominale d'éjection des fumées	17 m/s		29,7 m/s			

Lors de la campagne de mesures annuelles de juin 2021, toutes les VLE (concentrations et flux horaires) étaient respectées.

Une contre mesure a été réalisée le 27 octobre 2021 sur les métaux suite à une erreur d'analyse du laboratoire sur le Mn en juin 2021.



Les concentrations et flux sont rapportées à une teneur en O₂ de 6%.

REJETS ATMOSPHERIQUES CHAUDIERES SECOURS 2021



CHAUDIÈRES DE SECOURS GAZ - BABCOCK WANSON N°1

Lors de la campagne de mesures annuelles de juin 2021, toutes les VLE (concentrations et flux horaires) étaient respectées.

Une baie d'analyse en continu des émissions CO et NOx a été mise en place sur chacune des 3 chaudières de secours en Mai 2021 conformément aux prescriptions techniques du 10 juillet 2020.

De même, les 3 brûleurs ont été remplacés par des technologies low-NOx.

Paramètre	Année 2021		Campagne annuelle BUREAU VERITAS 14 au 18/06/2021			
	VLE mesures périodiques	Flux moyen journalier	Concentration mesurée	AVIS NC/C	Flux horaire mesuré	AVIS NC/C
Poussières	5 mg/Nm ³	0,1 kg/h	1,28 mg/Nm ³	C	0,0192 kg/h	C
SO ₂	35 mg/Nm ³	0,7 kg/h	1,69 mg/Nm ³	C	0,0237 kg/h	C
NOx	100 mg/Nm ³	2 kg/h	67,3 mg/Nm ³	C	1,01 kg/h	C
CO	100 mg/Nm ³	0,8 kg/h	0 mg/Nm ³	C	0 kg/h	C
COV	110 mg/Nm ³	2,2 kg/h	2,75 mg/Nm ³	C	0,0425 kg/h	C
Débit nominal des fumées	20 170 Nm ³ /h		18 500 Nm ³ /h			
Vitesse nominale d'éjection des fumées	10,5 m/s		10,2 m/s			

Les concentrations et flux sont rapportées à une teneur en O₂ de 3%.

CHAUDIÈRES DE SECOURS GAZ - BABCOCK WANSON N°2

Paramètre	Année 2021		Campagne annuelle BUREAU VERITAS 14 au 18/06/2021			
	VLE mesures périodiques	Flux moyen journalier	Concentration mesurée	AVIS NC/C	Flux horaire mesuré	AVIS NC/C
Poussières	5 mg/Nm ³	0,1 kg/h	0,931 mg/Nm ³	C	0,0123 kg/h	C
SO ₂	35 mg/Nm ³	0,7 kg/h	1,75 mg/Nm ³	C	0,0233 kg/h	C
NOx	100 mg/Nm ³	2 kg/h	84,0 mg/Nm ³	C	1,14 kg/h	C
CO	100 mg/Nm ³	0,8 kg/h	15,8 mg/Nm ³	C	0,142 kg/h	C
COV	110 mg/Nm ³	2,2 kg/h	3,96 mg/Nm ³	C	0,0536 kg/h	C
Débit nominal des fumées	20 170 Nm ³ /h		17 400 Nm ³ /h			
Vitesse nominale d'éjection des fumées	10,5 m/s		9,5 m/s			

Les concentrations et flux sont rapportées à une teneur en O₂ de 3%.

CHAUDIÈRES DE SECOURS GAZ - BABCOCK WANSON N°3

Paramètre	Année 2021		Campagne annuelle BUREAU VERITAS 14 au 18/06/2021			
	VLE mesures périodiques	Flux moyen journalier	Concentration mesurée	AVIS NC/C	Flux horaire mesuré	AVIS NC/C
Poussières	5 mg/Nm ³	0,1 kg/h	0,861 mg/Nm ³	C	0,0125 kg/h	C
SO ₂	35 mg/Nm ³	0,7 kg/h	1,77 mg/Nm ³	C	0,0264 kg/h	C
NOx	100 mg/Nm ³	2 kg/h	72,0 mg/Nm ³	C	1,07 kg/h	C
CO	100 mg/Nm ³	0,8 kg/h	6,61 mg/Nm ³	C	0,0981 kg/h	C
COV	110 mg/Nm ³	2,2 kg/h	3,22 mg/Nm ³	C	0,0491 kg/h	C
Débit nominal des fumées	20 170 Nm ³ /h		18 500 Nm ³ /h			
Vitesse nominale d'éjection des fumées	10,5 m/s		9,93 m/s			



REJETS ACQUEUX 2019 - 2020



Nature des effluents	Purges de chaudière ou du système de refroidissement, eaux de lavage, etc...			
Débit maximal	m ³ /h max	175 max	79,3	
Débit annuel	m ³ /an	12 600	39 121	
Exutoire de rejet	Station de traitement de la papeterie après passage par un bassin tampon			

Paramètre	Unité	Valeur limite	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre	Moyenne
PH		6 à 9	8,27	8,42	6,67	7,52	7,7
Température	°C	60°C maxi	61,2	56,9	50,7	98,9	66,9
MES	mg/l	75	6	6	4	23	9,8
DCO	mg/l	180	50	22	24	15	27,8
DBO ₅	mg/l	75	4	< 3	< 3	< 3	< 3,3
HCT	mg/l	5	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,5	< 0,2

Nature des effluents	Purges de chaudière ou du système de refroidissement, eaux de lavage, etc...			
Débit maximal	m ³ /h max	175 max	156,2	
Débit annuel	m ³ /an	12 600	37 237	
Exutoire de rejet	Station de traitement de la papeterie après passage par un bassin tampon			

Paramètre	Unité	Valeur limite	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre	Moyenne
PH		6 à 9	8,8	7,9	9,1	10,1	9,0
Température	°C	60°C maxi	56,2	48,5	67,8	53,6	56,5
MES	mg/l	75	11	24	4,1	220	64,8
DCO	mg/l	180	29	40	<30	201	90,0
DBO ₅	mg/l	75	<3	< 3	< 3	< 3	< 3
HCT	mg/l	5	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	< 0,1

2019

Un écart important sur T°C moyenne d'eau de rejet suite à une opération ponctuelle de purge continue pour déconcentration chaudière le jour de la mesure du 4^{ème} Trimestre.

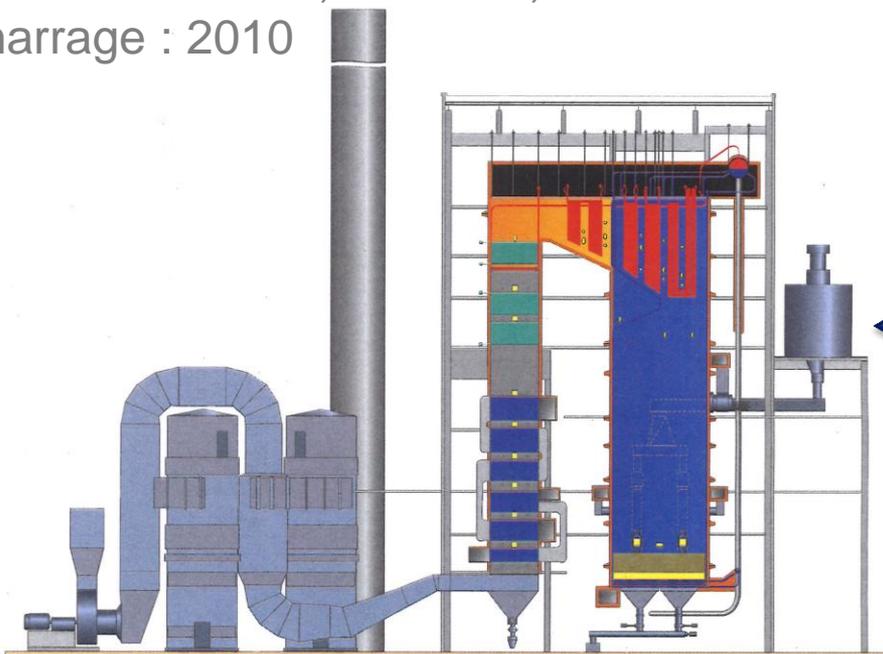
2020

Il est à noter (voir rapport complet Bureau Veritas) que le prélèvement et les résultats d'analyses du 4^{ème} Trimestre (09 et 10 Décembre 2020) ne sont pas représentatifs de l'activité du site. Lors des prélèvements, la chaussée a été nettoyée pour retirer la boue présente sur le sol suite aux fortes pluies et précipitations. Celle-ci s'est accumulée au niveau du point de prélèvement et à recouvert et colmaté la crépine de prélèvement (en faussant le prélèvement).

BILAN BIOMASSE / CENDRES 2019-2020

Chaudière DALKIA Facture
 HYBEX METSO Lit Fluidisé Bouillonnant
 Vapeur : 124 MWth, 119 bars, 520°C
 Démarrage : 2010

2019
 2020



16 656 t
 16 197 t

Cendres Volantes (CV)



4 949 t
 4 591 t

Cendres Sous Foyer (CSF)



Cendres volantes expédiées
 principalement vers SEDE à Cestas (33)
 et cimenterie (CALCIA, LAFARGE)

Cendres sous foyer
 valorisées en technique
 routière par FABRIMACO (33)

191 357 t
 170 260 t

Ecorces
 Fines de classement
 Boues papetières



Smurfit Kappa
 Cellulose du Pin

156 490 t
 176 727 t

Souches (70%)
 Rondins déclassés
 Sciure, fagots,...



Smurfit Kappa
 Comptoir du Pin

73 639 t
 56 480 t

Bois propres de
 récupération
 Palettes, classe A
 Elagages urbains
 Refus de compost



Bois Energie France

DECHETS 2019 - 2020



2019

Déchets	Type	Filière	Quantité
Cendres sous foyer	DIB	Valorisation en Technique Routière	4 949 t
Cendres volantes	DIB	Valorisation agricole	7 608 t
		Valorisation en cimenterie	9 048 t
		Enfouissement en ISDND	0 t
Résidu produit sablage chaudière SLAG (Oxyde métallique)	DIS	IDSDD SOLITOP (Saint Cyr des gats)	38 t
Refus criblage biomasse	DIB	Recyclage interne Dalkia	597 t
Refus métallique biomasse	DIB	Valorisation externe	25,5 t
Huiles usagées	DIS	Valorisation externe	0,33 t
Mélange Huile et eau / déchets d'hydrocarbures	DIS	Traitement externe	1,25 t
Cartons	DIB	Valorisation externe	7,9 t

2020

Déchets	Type	Filière	Quantité
Cendres sous foyer	DIB	Valorisation en Technique Routière	4 591 t
Cendres volantes	DIB	Valorisation agricole	5 920 t
		Valorisation en cimenterie	10 277 t
		Enfouissement en ISDND	0 t
Résidu produit sablage chaudière SLAG (Oxyde métallique)	DIS	IDSDD SOLITOP	80 t
Refus criblage biomasse	DIB	Recyclage interne Dalkia	466 t
Refus métallique biomasse	DIB	Valorisation externe	35 t
Huiles usagées	DIS	Valorisation externe	1,5 t
Mélange Huile et eau / déchets d'hydrocarbures	DIS	Traitement externe	0,6 t
Cartons	DIB	Valorisation externe	9,2 t



Baisse de la valorisation agricole des cendres < 6000 tonnes en 2020 et autour de 5000 tonnes prévu en 2021 → Augmentation de la part valorisée en cimenteries.

Volumes d'autres déchets DIB et DIS stables d'une année sur l'autre.

BILAN AGRONOMIQUE CAMPAGNE D'EPANDAGE 2019/2020



Partenariat DALKIA – SEDE Environnement

Période de référence de Juin 2019 à Avril 2020

Epandage du mélange TRADICENDRE sur cultures alimentation animale (maïs, etc...)

Selon Arrêté Préfectoral Interdépartemental d'épandage (signé en date du 27 Mai 2014) + extension de 760 ha du 24 janvier 2018

Analyses CV

Fabrication du mélange TRADICENDRE TDC destiné ensuite à être épandu

Analyses TDC

Analyses de sol avant et après épandage

Les cendres sous foyer ont été retirées du mélange TRADICENDRE TDC depuis Février 2016

(* Les 10 730 tonnes de Tradicendre épandus proviennent des 8 425 tonnes préparées de Juin 2019 à Avril 2020 et du stock antérieur de Tradicendre présent chez SEDE à CESTAS pour 2 305 tonnes

Zone d'épandage autorisé = 7 195 + 760 hectares (extension 2018)
Parcelaire réellement utilisé en 2019/2020 = 886 hectares (à la dose moyenne de 12,11 t/ha de Tradicendre)



Cendres Volantes CV



7 021 t



Compost normé fabriqué sur la Plateforme SEDE Environnement



1 404 t



10 730 t (*)



Nota :
 Il est à noter que sur l'année civile 2021, la part des cendres produites (CSF+CV), valorisée finalement en épandage agricole n'est plus que de l'ordre de 5000 t soit < 25%.



Bruit:

→ Une campagne de mesure de bruit est en cours sur 2021-2022 (Mesures triennales).

Incidents:

→ Pas d'incident significatif de 2019 à 2021.

1 Exercice POI commun avec SKCP et le SDIS a été réalisé en Novembre 2019

Réalisations :

→ La mise en conformité avec les prescriptions techniques de l'AP du 10/07/2020 a été réalisée:

- Mise en place de mesures en continu du CO et NOx depuis juin 2021 sur les 3 chaudières de secours
- Remplacement des brûleurs des chaudières secours par des brûleurs bas-NOx de nouvelle génération.

→ Remplacement à neuf préventif de la totalité des manches du filtre à poussières lors de l'arrêt technique de Mars 2021.

Requalification des ESP :

→ La requalification décennale des équipements soumis à la DESP a été réalisée avec succès en 2019-2020 (lignes soumises) et janvier 2020 (récipients et générateurs vapeur dont la chaudière biomasse).

Réunion annuelle de la Commission de Suivi de Site

SMURFIT KAPPA/DALKIA de Biganos

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

BIGANOS (33)

Mercredi 8 décembre 2021 – 09 h 00

Liste des participants

Collège « Administration de l'État »

Ronan LEAUSTIC	Sous-Préfet d'Arcachon
Céline FANZY	DREAL-UD33
Olivie rPAIRAULT	DREAL-UD33
Jérémy CORSAN	DREAL-UD33

Conseil départemental

ARS

DDTM, SDIS (Commandant CUISINIER), Gendarmerie,

Collège « Collectivités territoriales »

SIBA : Sabine Jeandenand

Mairie de Biganos : Georges Bonnet

Collège « Exploitants »

SMURFIT

Rémi POIRSON : Président Smurfit Kappa Kraft France

Bruno TORMEN : Directeur Usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Laure CROUZET : Manager Développement Durable Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Damien LARRIEU- MANAN : Manager Communication et Formation Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Philippe DUTEIL : Président Smurfit Kappa Comptoir du Pin

DALKIA :

Sébastien Fabre : Directeur de site

Intervenants pour SMURFIT

Simethis : Florent Copeaux

Aquabio : Belinda Verdier

Collège « Riverains »

Xavier GORRICHON : Représentant du personnel Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Dominique BESSON : Représentant du personnel Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Guillaume LENOIR : Représentant du personnel Smurfit Kappa Cellulose du Pin

Astrid Testamalle Martin : représentant du personnel DALKIA

CEBA/Sepanso : Jacques Storelli

Courant d'Eyre : Sandra Bacle

Parc Marin,

Pêcheurs en mer

H2COM

Rédaction de compte rendu

Ordre du jour

1. Bilan du suivi faune-flore par SIMETHIS
2. Présentations SMURFIT et Dalkia (Synthèse des bilans d'exploitation et de l'autosurveillance 2019-20-21 et Information rapide sur les principaux axes de travail en 2022)
3. Présentation DREAL (Bilan 2019-20-21 de l'action de l'inspection des IC et Information rapide sur les principaux sujets abordés en 2022)
4. Echanges avec la salle

Documents associés

Annexe I : Présentation CSS SKCP

Annexe II : Présentation Dalkia Commission de Site – CSS

Annexe III : Présentation DREAL

09 h 00 – Début de la réunion

Présentation SMURFIT KAPPA – Bilans et axes de travail

Deux représentants de la société SMURFIT KAPPA présentent ce point.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Bruno Tormen)

Commence par présenter les résultats généraux de la société SMURFIT KAPPA, en abordant la production et la vente de papier, le chiffre d'affaires, ainsi que l'investissement.

Une Représentante, société SMURFIT KAPPA (Laure Crouzet)

Présente les résultats environnementaux, en abordant les rejets aqueux (pH, demande biologique en oxygène, matières en suspension et demande chimique en oxygène), les rejets atmosphériques à la chaudière 10 (poussières, oxydes d'azote, oxydes de soufre) et au four à chaux (poussières, oxydes d'azote), puis les déchets dangereux (traitement externe en filière agréée), non dangereux (valorisation en filière agréée) et issus du traitement des papiers-cartons récupérés (installation de stockage de déchets non dangereux in situ).

Elle souligne ensuite la très bonne évolution en interne du suivi réglementaire, et évoque les sujets en cours et à venir concernant la maîtrise opérationnelle, les rejets aqueux, la thématique air et odeur, les déchets, et la thématique faune et flore. Elle aborde ensuite les réponses aux questionnements des parties intéressées au sujet des poussières, du bruit et des odeurs, ainsi que les inspections de la DREAL.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Damien Larrieu-Manan)

Poursuit la présentation sur les parties intéressées en évoquant l'intégration territoriale au travers des relations avec les élus locaux, de l'accueil des nouveaux Boïens, de l'ouverture du site au public avec des visites thématiques, du soutien aux associations locales, des actions de solidarité avec la création d'un village d'enfants, et du soutien à des initiatives valorisant des atouts locaux.

Une Représentante, société SMURFIT KAPPA (Laure Crouzet)

Expose le chantier, lancé huit ans auparavant, de phytoremédiation du bassin Saugnac, méthode douce et naturelle se traduit par un assèchement du bassin et un développement des plantes pour dégrader les résidus d'hydrocarbures. Elle présente ensuite le suivi, les objectifs ainsi que les très bons résultats, et annonce une fin de réhabilitation pour 2022-2023.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Bruno Tormen)

Présente les investissements environnementaux. Il commence par rappeler le fort support du groupe en 2019-2020 pour implémenter les meilleures techniques disponibles, en prenant l'exemple des investissements pour la machine 5 avec des effets positifs en termes d'économie d'énergie, de réduction de la consommation d'eau et d'émissions sonores, avant d'évoquer le projet de stripping des condensats permettant d'éliminer des micropolluants et de capter une partie des gaz. Il ajoute

qu'il s'agit en année 2021 de s'approprier les nouveaux outils. Il évoque ensuite la réactivation du transport de bois par fret ferroviaire, permettant de réduire l'équivalent de 250 camions par mois, ainsi que la volonté du groupe pour 2022 de développer le fer pour l'expédition du papier.

Il expose ensuite le passage d'une usine isolée dans la forêt à une usine intégrée au cœur de Biganos et souligne les problématiques de l'odeur et du bruit qui sont traitées par des investissements et qui font l'objet d'échanges avec les riverains.

Il conclut en insistant sur la fin de la vague importante d'investissements entre 2012 et 2020 ayant permis de réduire les impacts environnementaux, sur les axes de travail pour les années 2021 à 2025, et sur les développements à mettre en œuvre dans un contexte économique et local difficile.

Présentation DREAL – Bilan de l'action de l'inspection des IC

Une représentante de la DREAL Nouvelle-Aquitaine présente ce point.

Une Représentante, DREAL Nouvelle-Aquitaine (Céline FANZY)

Commence la présentation en abordant la situation administrative et la réglementation des installations et des conditions d'exploitation sur le site de SMURFIT KAPPA. Elle rappelle la prise de l'arrêté préfectoral d'autorisation en 2010 puis évoque les nombreux arrêtés préfectoraux complémentaires en listant les plus récents, de 2018 à 2021 (stockage de carbonate de calcium, directive européenne IED sur les émissions industrielles, ajout de la machine 5, Plan de modernisation des installations industrielles PM2I, la rénovation des installations de térébenthine et l'ajout du stripping des condensats).

Elle détaille ensuite les quatre inspections réalisées entre 2019 et 2021, concernant la revue des prescriptions de l'arrêté préfectoral de 2010, le Plan de modernisation des installations industrielles, la gestion des produits chimiques sur le site dans le cadre d'une inspection inopinée, ainsi que le respect des émissions dans l'eau et l'air pour l'année 2020. Les écarts ont tous été solutionnés ou sont en cours de résolution.

Elle aborde ensuite les actualités des années 2020 et 2021, en évoquant la diminution du volume de la rubrique 4510-2 (cuve de javel), la directive européenne sur les émissions industrielles et la dérogation jusqu'à fin avril 2021 pour les émissions d'oxydes d'azote dans l'air, de DCO et de MES dans l'eau, ainsi que la réduction du stockage de carbonates dans trois zones, avec un retard prévu pour la zone 3.

Elle présente ensuite les axes de travail pour l'année 2022 : l'inspection relative au bilan des émissions dans l'air et l'eau, l'inspection de suivi de l'état des rétentions (action régionale), ainsi que le dépôt d'un dossier d'autorisation environnementale avec des aménagements prévus pour l'exploitant.

Questions-réponses

Un Intervenant (Jacques Storelli)

Demande des précisions sur le périmètre de l'étude odeurs.

Une Représentante, société SMURFIT KAPPA (Laure Crouzet)

Répond qu'un travail sur le cahier des charges est en cours et qu'il s'agit des émissions diffuses de composés odorants soufrés dans le périmètre de l'usine, l'extension à la ville étant en réflexion.

Un Intervenant (Jacques Storelli)

Souligne la sensibilité d'habitants identifiés. Il évoque la surprise des nouveaux arrivants mais souligne que la question des odeurs dépasse Biganos. Il salue la réduction incontestable des odeurs depuis trente ans notamment grâce au stripping, à laquelle est surtout sensible la population estivale. Il propose d'élargir l'étude, qui porte sur une question importante.

Il demande des précisions sur les deux dysfonctionnements évoqués, concernant une unité de traitement des eaux et le four à chaux.

Un Représentant, société SMURFIT KAPPA (Bruno Tormen)

Évoque l'abattage des poussières et indique que plusieurs paramètres ont impacté en 2019 l'efficacité du four à chaux, notamment concernant la stabilité du four, même si le flux autorisé n'a pas été dépassé pour cette unité importante qui produit quotidiennement 250 tonnes de chaux. Il explique qu'il s'agit de dysfonctionnements mécaniques et du vieillissement du matériel, en précisant que le capteur de détection de flamme en fin de vie, qui impliquait des coupures d'alimentation, a été remplacé. Il ajoute que le four a bénéficié d'un investissement majeur de 750 000 euros en 2021 pour y installer des chaînes afin d'améliorer le transfert thermique et la transformation des carbonates en chaux, ce qui a bouleversé les repères de conduite et entraîné des dépassements autorisés, décalant la moyenne annuelle, même si une solution a été trouvée pour un retour à la normale.

Il aborde l'autre dysfonctionnement, en cours de résolution, concernant l'abattage de la demande chimique en oxygène (DCO), qui représente la matière organique dans les effluents, au moyen d'un méthaniseur rempli de bactéries en anaérobie, permettant de dégrader cette matière. Il explique que la forte hausse de leur taux de mortalité en octobre et novembre a causé une hausse de la DCO pendant quelques semaines et que cet incident, qui a été déclaré, a été résolu en procédant à un rechargement de bactéries provenant d'Allemagne, permettant de refaire fonctionner le méthaniseur.

Un Intervenant (Jacques Storelli)

Demande à quoi seront affectés les 30 millions d'euros d'investissement restants.

Le Directeur général, SMURFIT KAPPA (Rémi Poirson)

Indique que l'ensemencement du méthaniseur a coûté 500 000 euros. Il explique ensuite que sur les 250 millions d'investissement, 200 millions d'euros ont été réalisés, sans compter les 19 millions d'euros relatifs à l'entretien régulier du site. Il ajoute que l'objectif est d'investir 200 millions d'euros sur cinq ans et d'être le plus performant possible pour faire de la société le fleuron de l'industrie de production de papier kraft en Europe, en allant au-delà de la réglementation, en baissant les consommations d'eau et l'empreinte environnementale. Il rappelle que l'entreprise fait partie des quatre papeteries figurant parmi les trente plus importants émetteurs de

CO₂ de France. Il souligne la méconnaissance du procédé kraft et de l'usage de la biomasse, ce qui justifie le travail de communication effectué par la société.

Il indique par ailleurs que le plastique, qui est présent dans le papier à hauteur de 10 %, n'est pas nécessaire pour produire le papier. Il ajoute que la Chine a arrêté d'importer la matière première qui arrivait en France en raison de l'importance du taux de plastique contenu dans le papier. Il recommande de traiter ce sujet qui n'est pas assez évoqué.

Il annonce l'objectif d'acheter moins de gaz naturel et d'être totalement autonome en termes d'énergie. Il vante également les mérites du méthaniseur, qui produit du biogaz. Il invite les participants à la réunion à lire les engagements de la société à horizon d'une vingtaine d'années en matière d'amélioration des performances par rapport aux exigences environnementales.

Un Intervenant (Olivier Pairault)

Affirme, concernant le dysfonctionnement de l'électrofiltre, que les valeurs limites d'émissions règlementaires n'ont jamais été dépassées, ce qui n'a eu aucune incidence règlementaire et sanitaire.

Présentation Dalkia – Synthèse des bilans d'exploitation 2019-2021

Le Directeur de site, entreprise Dalkia, présente le point.

Le Directeur de site, entreprise Dalkia

Commence par faire une présentation générale de Dalkia sur le site SMURFIT KAPPA. L'entreprise produit de l'électricité et de la vapeur à partir de chaudières biomasse et au travers de turboalternateurs, ainsi qu'au moyen de chaudières au gaz de secours. L'installation est soumise à autorisation selon différents arrêtés.

Il présente le bilan d'approvisionnement 2019-2020 en tonnage et en énergie pour la biomasse usine, la biomasse forestière et la biomasse de récupération. Il explique la baisse des besoins en 2020 et que le fonctionnement en 2021 s'est fait sur les bases de 2019.

Il aborde les performances pour 2019, 2020 et 2021. Il constate le respect de tous les critères (efficacité énergétique, disponibilité horaire équivalent pleine puissance, énergie non renouvelable), avec des variations suivant les années, et décrit les économies de CO₂ réalisées en 2019 et 2020.

Il présente les rejets atmosphériques de la chaudière biomasse en 2019 et 2020, dans le cadre de contrôles continus et de contrôles ponctuels, et note le respect des valeurs limites d'émission (moyenne mensuelle). Il relève pour 2020 un nombre de jours d'indisponibilité des équipements de mesure inférieur à 2019. Il présente ensuite les rejets pour 2021 et explique que la concentration mesurée des poussières, après une hausse en 2020, est revenue sous les 5 mg/Nm³. Il évoque enfin les rejets atmosphériques des chaudières secours en 2021 et constate le respect des valeurs limites.

Il évoque les rejets aqueux dans les réseaux d'eaux usées en 2019 et 2020, et note deux dépassements, concernant le paramètre température en 2019 et le paramètre MES en 2020.

Il fait un point sur les cendres rejetées en 2019 et 2020 par la chaudière à lit fluidisé, qui émet des cendres volantes valorisées en agriculture et de plus en plus en cimenterie (75 %) et des cendres sous foyer valorisées en technique routière (25 %). Il donne ensuite le détail des déchets sur ces deux années.

Il présente le bilan agronomique de la campagne d'épandage 2019-2020, en expliquant la fabrication du mélange, fait de cendres et de compost, et destiné à être épandu dans une zone autorisée en Gironde et dans les Landes.

Il conclut en listant les événements liés à l'hygiène et à la sécurité qui ont eu lieu entre 2019 et 2021, concernant le bruit, l'absence d'incidents, la mise en conformité, le remplacement des manches du filtre, et la requalification des équipements sous pression.

Présentation DREAL – Bilan de l'action de l'inspection des IC

Un représentant de la DREAL Nouvelle-Aquitaine présente ce point. (Jérémy CORSAN)

Un Représentant, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Présente tout d'abord la situation administrative du site, autorisé en 2010 par arrêté préfectoral et ayant fait l'objet de deux arrêtés complémentaires (épandage de cendres, IED).

Il détaille les inspections réalisées de 2019 à 2021. Il s'agissait d'une inspection sur site et du contrôle inopiné des rejets de la chaudière biomasse en 2019, du contrôle de l'autosurveillance en 2020, d'une inspection sur site, du contrôle de l'autosurveillance et d'une mesure périodique de la chaudière biomasse et des chaudières de secours en 2021.

Il conclut en abordant le bilan quantitatif (biomasse, cendres) et qualitatif (produits, sols, suivi des grains) des épandages pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Questions-réponses

Un Représentant de la CEBA (Jacques Storelli)

Aborde les questions d'épandage dans des zones naturelles, en particulier dans des exploitations agricoles dédiées à la nourriture animale. Il salue le passage de 100 à 25 % de cendres valorisées dans cette filière, en ne se satisfaisant pas de l'introduction, certes dans un cadre réglementaire, d'arsenic-sélénium et de furanes dans la terre d'un bassin versant sur lequel se trouvent des ostréiculteurs. Il demande quel est l'objectif prévu dans un an.

Le Directeur de site, entreprise Dalkia (Sébastien Fabre)

Répond qu'il est prévu un taux compris entre 10 et 15 % en 2023 et qui passera à 0 % à partir de 2024, compte tenu de la fin de l'arrêté d'épandage cette année-là. Il

ajoute que la valorisation se fait de plus en plus en cimenterie, à hauteur de 16 000 tonnes par an, ce qui demande du temps pour trouver des partenaires, si possible dans une certaine proximité pour éviter les longs transports. Il précise qu'il est prévu une valorisation à 100 % en cimenterie ou en technique routière à partir de 2024.

Le directeur de site entreprise Dalkia (Sébastien Fabre)

Indique que les dépassements journaliers des polluants n'en étaient pas réellement, expliquant qu'il s'agissait d'un problème d'analyse lié à une erreur de correction de la concentration effectuée par la sonde d'oxygène. Il ajoute que le problème de fiabilité de la sonde a été résolu.

Monsieur le Sous Préfet

Constate l'épuisement de l'ordre du jour et l'absence de questions diverses. Il remercie tous les participants pour leur présence et leur intérêt pour cette réunion, qui constitue un moment très important pour l'ensemble des acteurs impliqués. Il confirme que cette réunion se tiendra annuellement pour assurer un suivi, répondre aux questions et partager sur ces sujets majeurs. Il se réjouit par ailleurs de la diversité des acteurs présents. Il remercie la Mairie de Biganos pour son accueil. Il lève la séance.

Clôture de la réunion à 11 h 25.